

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION DE TRAVAUX

**NEUVES-MAISONS – ZI Louis Pasteur / Champi - Pré-aménagement – T
P09RD40H059**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la communauté de communes Moselle et Madon pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification du site « ZI Louis Pasteur / Champi » situé sur la commune de Neuves-Maisons en vue de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement de travaux de désamiantage, de déconstruction et de remodelage des terrains sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 300 000 € TTC pris en charge à 100 % par l'EPFL

- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la communauté de communes Moselle et Madon la convention de travaux annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER